REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT **DU JURA**

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

13 décembre 2018

et qu'elle a été faite le 13 décembre 2018

Que le nombre des membres en exercice est de : 44

Présents: 32

Absents suppléés : 4

Absents excusés: 8

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

> Délibération n° DCC2018_12_209

Objet:

Pôle éducatif à Gendrev : modification du BP et autoriser Monsieur le Président à solliciter les aides des différents cofinanceurs

COMMUNAUTE DE COMN Affiché le 150119

Envoyé en préfecture le 14/01/2019 Reçu en préfecture le 14/01/2019 1 chemin du Tissage - ID: 039-243900560-20181219-DCC2018_12_209-DE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du mercredi 19 décembre 2018

Conseillers communautaires en exercice : 44

L'an deux mil dix-huit, le 19 décembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à GENDREY (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Gérôme FASSENET.

Présents : Brans : M. Michel ECARNOT Courtefontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dampierre : M. Grégoire DURANT, Mme Joss BERNARD, M. Olivier MATHEVON, Mme Laure VALENTIN Evans: M. Jean-Luc HUDRY Fraisans: M. Christian GIROD, M. Sébastien HENGY, Mme Christine MAUFFREY, Mme Martine VERMOT-DESROCHES Gendrey: M. Pierre ROUX La Barre: M. Philippe GIMBERT Louvatange: M. Gérôme FASSENET Montmirey-le-Château: Mme Monique VUILLEMIN Mutigney: Mme Christine LECOMTE Offlanges: M. Marc BARBIER Orchamps: M. Christian RICHARD, M. Régis CHOPIN, Mme Jessica RAMEL Ougney; M. Eric CHAPUIS Pagney: M. Michel GANET Petit-Mercey: M. Rémy MARTIN Plumont: M. Michel GREMAUX Romain: Mme Nathalie RUDE Salans: M. Philippe SMAGGHE Saligney: M. Gilbert LAVRY Sermange: M. Michel BENESSIANO Serre les Moulières: M. Claude TERON Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS Thervay: Mme Marie-Hélène VERMOT-DESROCHES Vitreux: M. Alain GOMOT

Suppléés: Etrepigney: M. Frédéric SIGNORI La Bretenière: M. Jean-Pierre VOUAUX Montmirey-la-Ville: M. Christian MIGNOT Rans: M. Jean-Louis MORLIER

Absents excusés : Dammartin Marpain : M. Jean-Louis ESPUCHE Evans: M. Hervé BOUVERESSE Monteplain: M. Luc BEJEAN Orchamps: M. Denis JEUNET Our: M. Jacques LEFEVRE Ranchot : M. Eric MONTIGNON Rouffange : M. Didier TISSOT Salans : Mme Stéphanie DREZET

Secrétaire de séance : Monsieur Alain GOMOT

Procurations de vote :

Mandants: M. Jean-Louis ESPUCHE (DAMMARTIN MARPAIN) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS) M. Didier TISSOT (ROUFFANGE)

Mandataires: Mme Christine LECOMTE (MUTIGNEY) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS) M. Ludovic DUVERNOIS (TAXENNE)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h00 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

POLE EDUCATIF A GENDREY : MODIFICATION DU B Affiché le 150(2019 PRESIDENT A SOLLICITER LES AIDES DES DIFFERE ID: 039-243900560-20181219-DCC2018_12_209-DE

Vu la délibération n° DCC2017_12_170 du 20 décembre 2017 ;

Vu la délibération n° DCC2018_04_065 du 10 avril 2018 ;

Il est proposé au Conseil Communautaire de réajuster le BP comme suit :

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 3 063 223 € HT; le coût prévisionnel Toutes Dépenses Confondues de l'opération s'élevant à 3 746 840 € HT (TDC).

DEPENSES		RECETTES		
Description	Montant total (€ HT)	Nature et origine du financement	Montant (€)	%
Création Pôle éducatif à Gendrey (groupe scolaire) & ALSH/restauration)	3 746 840 €	TEPCV - Fonds Transition Energétique (actions 2 et 4)	218 137 €	5,8%
		FEDER (géothermie)	75 085 €	2,00 %
		DETR 2018 (Groupe scolaire)	992 286 €	26,50 %
		DETR 2019 (ALSH)	297 217 €	7,90 %
		Effilogis / études	11 046 €	0,30 %
		Effilogis travaux	100 000 €	2,70 %
		ADEME (études Effilogis BEPOS)	50 000 €	1,30 %
		Effilogis (BEPOS)	100 000 €	2,70 %
		ADEME (Fonds chaleur)	28 913 €	0,70 %
		CAF	176 400 €	4,70 %
		Total subventions	2 049 083 €	54,70 %
		Reste à charge Jura Nord	1 697 479 €	45,30 %

Envoyé en préfecture le 14/01/2019

Reçu en préfecture le 14/01/2019

Affiché le USOI 2019



Présentation de la répartition des subventions en fonction des bâtiments :

0-5	The state of the s	ID : 039-243900560-20181219-DCC2018_12_209-D	
Cofinancements	Bâtiment	En € HT	
TEPCV (action 2) rénovation	Groupe scolaire ALSH	0 121 550*	
TEPCV (action 4) Photovoltaïque, stockage, raccordement	Groupe scolaire ALSH	96 587 0	
DETR 2018 2019	Groupe scolaire ALSH	992 286* 297 217	
FEDER Géothermie	Groupe scolaire ALSH	75 085 50 789	
ADEME Fonds chaleur	Groupe scolaire ALSH	0 28 913	
Effilogis études	Groupe scolaire ALSH	0 11 046*	
Effilogis Travaux	Groupe scolaire ALSH	100 000*	
Effilogis BEPOS	Groupe scolaire ALSH	100 000*	
Effilogis BEPOS études	Groupe scolaire ALSH	50 000*	
CAF	Groupe scolaire (salle d'activités) ALSH	58 000	
Subventions accordées	ALON	118 400*	

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en en avoir délibéré :

- modifie et approuve le budget prévisionnel de l'opération ainsi que le plan de financement prévisionnel;
- autorise le Président à agir en tant que représentant dûment mandaté par l'entité Communauté de Communes du Jura Nord pour solliciter les aides financières et signer tout acte afférent ;
- sollicite l'autorisation d'engager les dépenses afférentes à l'opération préalablement à toute décision;
- s'engage à inscrire au budget les dépenses de l'opération ;
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Pour extrait conforme, Le Président de JURA NORD, Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 39 Contre: 0 Abstention: 0 700 F. J

1,000